



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le **03/03/2026**
ID : 057-245700695-20260211-D2026_18_SI-AR

DECISION 2026-18

Vu la délibération n° 13 du Conseil Communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant la nécessité de procéder au réaménagement de la cuisine et de la salle de bain des bébés du Multiaccueil « Les Touchatouts » pour améliorer le confort des enfants,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché « Réaménagement de la cuisine et de la salle de bains des bébés » pour le Multiaccueil Les Touchatouts à Cattenom est conclu le 11 février 2026 avec la société MIDAM, 13 Route de Caranusca 57100 Thionville Garche, pour un montant de 16 377,00 € H.T., soit 19 652,40 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 11 février 2026

Le Président
Michel PAQUET

